



Autorisation parentale pour les mineurs.

Je soussigné, Mme / M. en ma qualité de Père Mère Tuteur

Autorise mon enfant :

1 - A pratiquer le Badminton au sein de l'association Badminton Of Sommières pour la saison 2025/2026.

2 - Dans le cas où je ne peux assurer le transport de mon enfant, je l'autorise à être transportée sur les lieux de rencontres, les jours de match ou de tournois par des personnes véhiculées étant en règle avec les lois du Code de la Route et décline toute responsabilité vis-à-vis du club et des membres en cas d'incident.

3 - Pour les séances d'entraînements encadrées j'autorise mon enfant à venir et repartir seul. Sinon, mon enfant sera accompagné et récupéré par l'une des personnes suivantes hors parents) :

Mme / M : Téléphone :

Mme / M : Téléphone :

Mme / M : Téléphone :

(En cas de doute, l'équipe d'encadrement peut être amené à demander la justification de l'identité de la personne)

J'autorise également le représentant mandaté de l'association Badminton Of Sommières à prendre toutes les dispositions nécessaires, notamment en cas d'accident ou de blessure de mon enfant y compris en cas d'hospitalisation nécessitant une intervention chirurgicale, même sous anesthésie dans le cas où les représentants légaux sont injoignables.

Informations ou spécificités qu'il vous semble important de porter à notre connaissance :

(Ex. : état de santé, allergies, handicap, précautions)

.....

.....

Fait le A.

Signature du ou des représentants légaux

Règlement intérieur 2025-2026

ORGANISATION

Toutes les activités de l'association « Bad Of Sommières » ainsi que toutes les installations dont elle dispose sont placées sous l'autorité des membres du conseil d'administration.

DISCIPLINE -SAVOIR VIVRE

Une attitude respectueuse de chacun est exigée au cours de toutes les activités dans le gymnase et dans la pratique du badminton, un manquement à cette règle peut vous exclure définitivement de l'association.

Les cours sont ouverts au public. Toutefois, par respect pour l'encadrement et par sécurité pour les enfants, il est demandé :

- de ne jamais intervenir pendant la séance (ni verbalement, ni physiquement),
- de ne pas faire de bruit dans le gymnase (surveillance des enfants autour des terrains, ne pas jouer au ballon, ne pas courir ..)

Les enfants qui ne participent pas à la séance de badminton sont sous la surveillance et la responsabilité de leurs parents/accompagnants qui doivent les tenir hors de portée des terrains de badminton et du matériel.

Ils sont invités à rester en haut dans les gradins.

Toute dégradation constatée par l'un des encadrants engage la responsabilité de son auteur.

Il est demandé pour le respect des encadrants et celui des membres de l'association, de tenir les locaux propres après chaque séance d'entraînement.

SECURITE

Il est interdit de fumer dans le gymnase.

Les vélos, scooters, vélomoteurs doivent être stationnés à l'endroit spécialement prévu à cet effet.

L'accès au local de stockage du matériel est strictement interdit à toute personne sans avoir obtenu l'accord des encadrants.

ACTIVITES

Toute personne désirant essayer la pratique du badminton pourra bénéficier de deux séances d'essai offerte avant de procéder à l'inscription.

Les enfants devront être présents au minimum 5 minutes avant le début de la séance afin d'aider les encadrants à mettre en place les terrains, poteaux, filets etc.

Les enfants veilleront à ne pas utiliser leur téléphone durant la séance afin de ne pas la perturber.

L'échauffement en début de séance et les étirements en fin de séance sont obligatoires.

ABSENCES - ABANDON

Aucune absence ne fera l'objet de remboursement.

L'abandon des cours de badminton, ne pourra donner lieu à aucun remboursement, excepté le premier mois sous réserve de justificatif médical.

Les encadrants pourront reporter une journée de cours sur une date ultérieure, en raison d'un évènement exceptionnel.

En cas de force majeure, si les séances devaient être suspendues, des séances de rattrapage en dehors des horaires habituels (dimanches, vacances scolaires) seront organisés afin de récupérer.

TENUE- MATERIEL

L'accès au cours de badminton est conditionné par le port obligatoire d'une tenue de sport adaptée et de chaussures de sport.

Une raquette pourra être prêtée lors des séances d'essai mais les enfants devront par la suite avoir leur propre raquette.

Les volants sont fournis par l'association pendant les entraînements.

Tous les enfants doivent contribuer au montage des terrains. Le matériel doit être manipulé avec soin. Les volants doivent être ramassés et remis dans leur boîte en fin de séance.

Le port de bijoux est vivement déconseillé.

ASSURANCES

Pour tout renseignement, il convient de consulter le site internet de l'association :

« badmintonofsommieres@gmail.com »

PRISE EN CHARGE DES ENFANTS MINEURS

Les enfants mineurs ne sont sous la responsabilité de l'association que durant leur heure de cours de badminton.

Les enfants mineurs sont pris en charge par l'association à partir du moment où les encadrants de la séance les aura pris sous sa responsabilité. A charge aux parents de s'assurer de la présence de l'encadrant avant de laisser leurs enfants.

De même, les parents doivent venir attendre et récupérer les enfants dans le gymnase dès la fin de la séance.

L'association n'est pas un centre de loisirs, les enfants viennent pour s'amuser mais avant tout pour jouer au badminton.

INFORMATIONS

Toutes les informations concernant des évènements sont communiquées par le biais du tableau d'affichage, sur le site internet, par mail et réseaux sociaux. Pensez à les consulter !

APPLICATION

En payant leur adhésion à l'association, les membres reconnaissent formellement avoir pris connaissance du présent règlement intérieur et en accepter toutes les dispositions.

SIGNATURE DE L'ADHERENT

SIGNATURE DE L'ENFANT MINEUR